



Budget 2019 : Cap sur l'investissement !

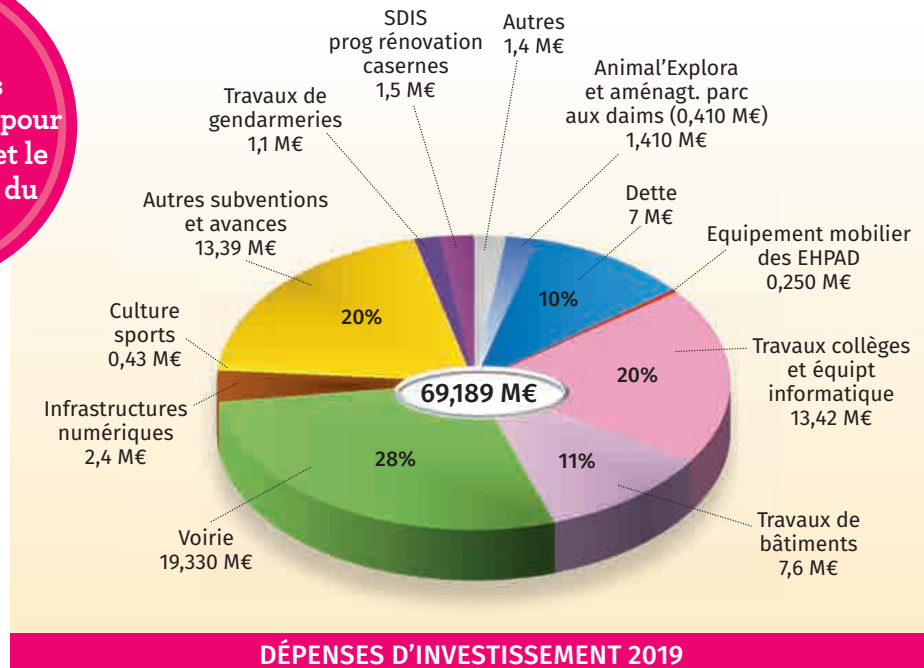
APRÈS LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DU 23 NOVEMBRE 2018, LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE DERNIER ÉTAIT DÉDIÉE AU VOTE DU BUDGET 2019 : UN MOMENT IMPORTANT POUR MENER À BIEN UNE STRATÉGIE VOLONTARISTE ET AMBITIEUSE. LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE A LES MOYENS D'INVESTIR ET ACCÉLÈRERA ENCORE SES INVESTISSEMENTS EN 2019 SANS AUGMENTER SON TAUX D'IMPOSITION POUR LA 8^E ANNÉE CONSÉCUTIVE.

87,7%
des dépenses
d'investissement pour
l'aménagement et le
développement du
territoire

Ce budget est la traduction concrète d'une nouvelle orientation des politiques publiques départementales actée lors du séminaire des élus les 29 et 30 mars 2018 ayant abouti à 52 actions autour de 4 axes thématiques : rendre le territoire attractif et enrayer la déprise démographique, améliorer le service rendu aux Haut-Marnais, être le premier partenaire des collectivités territoriales et maintenir une politique d'investissement volontariste dans un contexte financier imposé par l'État particulièrement contraint. Grâce à une situation financière saine du Conseil départemental de la Haute-Marne et à une capacité de financement solide, **le Département peut augmenter ses investissements et assurer sa mission de solidarité sociale et territoriale sans augmenter sa fiscalité. Plus de 69 M€ y seront consacrés, soit 7 M€ de plus qu'en 2018.**

Investir pour le développement et l'aménagement des territoires

Pour la qualité de vie des Haut-Marnais et pour l'attractivité du territoire, 62,2 M€ seront investis en 2019 avec par exemple, 19,3 M€ pour la voirie, 13,4 M€ pour les travaux et équipement dans les collèges publics, 13 M€ d'aide aux communes et à leurs groupements, 8,7 M€ pour les bâtiments départementaux et la rénovation de gendarmeries.



Côté social, dans le domaine de l'insertion, l'accompagnement global (suivi et accompagnement personnalisé des allocataires du RSA en lien avec Pôle emploi), qui montre de bons résultats, continuera d'être déployé et une expérimentation sera menée pour que ces personnes puissent s'impliquer en faveur des collectivités et notamment des communes. Le déménagement de la Circonscription d'action sociale (CAS) de Chaumont sera effectif après la réalisation des travaux de l'ancienne école Moulin. Au premier semestre 2019, le Schéma départemental des personnes handicapées sera adopté, celui de la protection de l'enfance sera poursuivi. Les actions, dans le cadre de la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, continueront d'être développées sur le territoire.



CHIFFRES CLEFS DU BUDGET

0%
d'augmentation
du taux de la taxe
foncière sur les
propriétés bâties

178 €/habitant
de taux
d'endettement :
l'un des plus bas
de France

69,2 M€
de dépenses
d'investissements
pour 2019



Infrastructures

VOIRIE : 19,33 M€ D'INVESTISSEMENT

Chaussées : 8,1 M€
Ouvrages d'art : 3,7 M€
Opérations de sécurité : 2,3 M€
**Acquisition de véhicules,
d'engins et de matériels : 2 M€**



Pose de la première pierre du Centre d'exploitation des routes de Doulevant-le-Château le 16 octobre 2018

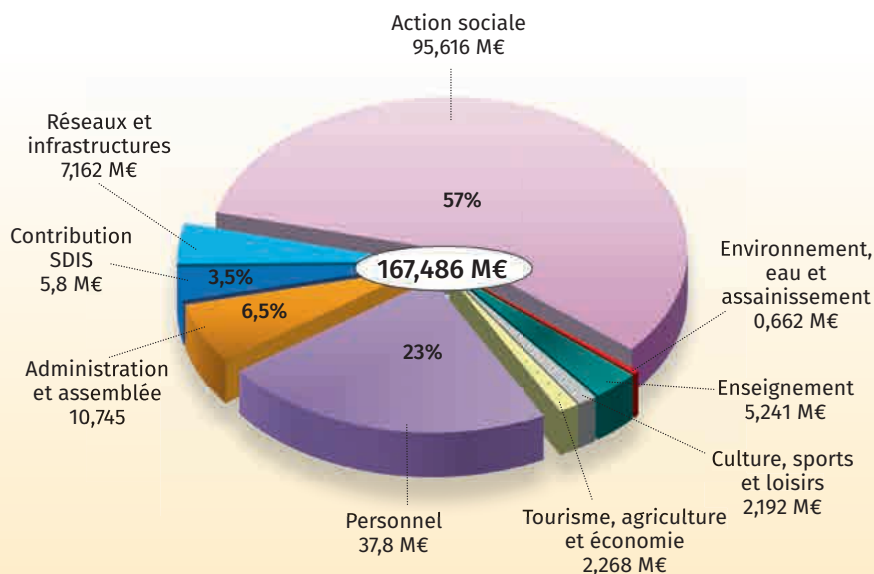
Le Conseil départemental, premier partenaire des collectivités, continuera d'accompagner les projets des communes et de leurs groupements en y consacrant 13 M€ au total en 2019 (3 M€ de plus). Les nouveaux règlements d'aides entreront en application. En matière de voirie, le nouveau Schéma départemental routier 2019-2023 sera lancé avec une enveloppe totale d'investissements de 121 M€, soit 30 M€ de plus que la précédente programmation 2014-2018. La

modernisation des routes haut-marnaises et des projets phares comme la création d'un rond-point à l'entrée de l'autoroute de Semoutiers d'ici la fin d'année 2019 sont programmés.

De nombreux travaux se poursuivront ou seront engagés. Ce sera le cas, dans le cadre de la poursuite du Plan collèges, à Joinville, La Noue à Saint-Dizier et à Prauthoy pour la partie restauration. Les travaux des gendarmeries de Chaumont, Bologne et Chevillon seront lancés. Un fonds de concours de 1,5 M€ est prévu en faveur du SDIS pour la rénovation des centres d'intervention et de secours de Saint-Dizier, Longeau, Colombey-les-Deux-Églises et Froncles. Et les centres d'exploitation des routes de Val-de-Meuse et Doulevant seront opérationnels.

Ce budget prévoit aussi 1 M€ pour Animal'Explora, espace naturel de découvertes à Châteauvillain, afin de lancer une étude redéfinissant les contours du nouveau concept touristique qui doit être adapté aux attentes actuelles des visiteurs. En juin prochain, l'Assemblée départementale disposera de tous les éléments pour décider de la poursuite ou non de ce projet.

Pour le déploiement de la fibre à la maison (FTTH), rendu possible grâce au réseau Haute-Marne numérique du Conseil départemental en service, 2,4 M€ y seront dédiés dans le cadre du plan régional, la charge communale étant entièrement financée par le Département et le GIP Haute-Marne.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



95,6 M€
pour l'action sociale,
soit 57% des
dépenses de
fonctionnement

Contenir les dépenses de fonctionnement

Passant de 166,4 M€ à 167,5 M€ en 2019, les dépenses de fonctionnement augmentent peu.

Le Conseil départemental de la Haute-Marne, déjà engagé depuis de nombreuses années dans une politique de gestion maîtrisée et responsable des finances publiques, n'a pas souhaité contractualiser avec l'État qui impose une norme d'évolution de ses dépenses limitée à + 1,10% dans un contexte de remontée de l'inflation autour de 1,6%. Néanmoins, le Département s'emploiera, comme il l'a toujours fait, à contenir ses dépenses de fonctionnement.

Action sociale



PERSONNES HANDICAPÉES
23,5 M€



PERSONNES ÂGÉES
24,4 M€



RSA ET INSERTION
26,1 M€



ENFANCE
19,8 M€

Le Conseil départemental de la Haute-Marne, collectivité de la solidarité et de la proximité, consacrera 95,6 M€, soit 57% du budget à l'action sociale : 26,1 M€ pour le RSA et l'insertion, 24,4 M€ pour les personnes âgées, 23,5 M€ pour les personnes handicapées, 19,8 M€ pour l'enfance (y compris les assistantes familiales) et 0,8 M€ pour le transport des élèves handicapés. Dans ce domaine, il s'agit pour la collectivité d'être volontariste, innovante et agile pour ne laisser personne au bord du chemin. Deuxième poste de dépenses, le personnel représente 23% du budget avec 37,8 M€. Sur les routes pour l'entretien, la modernisation et la sécurisation du réseau routier, dans le domaine social aux côtés des plus fragiles, dans les collèges pour la réussite des jeunes, etc., les 1 200 agents du Département agissent au quotidien pour les Haut-Marnais. Le Conseil départemental s'engage également aux côtés de ses partenaires comme le SDIS pour lequel il participe au fonctionnement à hauteur de 5,8 M€.

En 2019, le Département accélère pour les Haut-Marnais et pour l'attractivité du territoire !

AMD



Info+

NON À LA CONTRACTUALISATION AVEC L'ÉTAT

La loi de finances 2018 a instauré « le pacte financier », mécanisme d'encadrement des dépenses des collectivités qui leur impose de limiter la hausse de leurs dépenses de fonctionnement : c'est +1,1%/an sur la période 2018-2020 pour le Département de la Haute-Marne. Cette mesure est imposée, sous peine de sanctions financières (baisse de dotations de l'État), sans tenir compte de la gestion maîtrisée du Département et de ses besoins, ni surtout des dépenses obligatoires comme les allocations individuelles de solidarité (AIS) dont le RSA. Le Président du Conseil départemental, Nicolas Lacroix, a donc refusé de signer ce pacte. L'effort volontariste du Conseil départemental pour maîtriser ses dépenses depuis de nombreuses années tout en assurant ses politiques de solidarité sociale et territoriale reste l'engagement majeur de 2019.

Retrouvez le budget détaillé sur

www.haute-marne.fr/ le conseil départemental / budget 2019